

LA GRANDE TRANSFORMATION

D'un monde fracturé à un monde de bien-être durable



progressive
society

Rapport de la Commission
indépendante pour l'Egalité Durable

— VERSION COURTE



Groupe de l'Alliance Progressiste des
Socialistes & Démocrates
au Parlement européen

Progressive Society est une initiative du groupe parlementaire de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (groupe S&D)

www.socialistsanddemocrats.eu



TheProgressives



socialistsanddemocrats



socsanddems



socsanddems



socsanddems



socialistsanddemocrats

Ce document est un résumé de la version intégrale du rapport qui peut être consultée à l'adresse suivante :
www.socialistsanddemocrats.eu/progressivesociety

Clause de non-responsabilité

Le présent rapport a été réalisé et approuvé par les membres de la Commission Indépendante pour l'Égalité Durable (ICSE) œuvrant à titre personnel. Les points de vue, opinions, propositions et recommandations politiques figurant dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement ceux des membres de la Commission Indépendante pour l'Égalité Durable, ou du gouvernement, du parti politique, de l'organisation pour lesquels ils travaillent ou dont ils sont membres, ni ceux du groupe S&D au Parlement européen.

Edition : Marcel Mersch

Equipe de conseillers politiques

« **Progressive Society** » :

Marcel Mersch

Torben Schenk

Antoine Varoquié

Octobre 2021

s-d.progressivesociety@europarl.europa.eu

À propos de *Progressive Society*

Progressive Society est une initiative du groupe parlementaire de l'Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (groupe S&D), sous la direction conjointe du président du groupe S&D Iratxe Garcia Pérez et du vice-président Éric Andrieu.

Elle a été lancée en janvier 2018, et vise à enrichir le travail parlementaire du Groupe S&D en proposant un large éventail de politiques européennes et globale dans le cadre du développement durable.

Cette initiative avait mené à la rédaction d'un premier rapport d'orientation politique en novembre 2018, dans la perspective des élections européennes qui ont suivi et de la législature 2019-2024. Ce rapport avait été élaboré par la première Commission Indépendante pour l'Égalité Durable, co-présidée par Poul Nyrup Rasmussen et Louka Katseli. Il a contribué à façonner le programme électoral 2019 du Parti Socialiste Européen, et nombre de ses recommandations ont ensuite été reprises dans le programme de travail de la nouvelle Commission européenne.

Le Groupe S&D est le seul groupe au Parlement européen qui applique une stratégie cohérente de développement durable aux politiques qu'il mène. Afin de soutenir cette approche par une vision et des idées, et de coordonner son action politique avec celles d'autres acteurs concernés – en particulier les syndicats et les organisations non gouvernementales –, *Progressive Society* continuera d'approfondir et d'élargir sa compréhension des enjeux liés à la durabilité, et de la façon dont les politiques progressistes doivent évoluer pour conduire la transformation en cours vers notre objectif ultime – une société assurant durablement le bien-être de tous.

AVANT-PROPOS

Imaginez une société qui s'occuperait en priorité du bien-être de la population, où la politique et les responsables politiques seraient guidés par un modèle de société durable qui ne laisse personne au bord du chemin. Imaginez une société où la croissance économique ne serait pas la seule mesure de la réussite... La société progressiste à laquelle nous croyons n'est pas une utopie. Garantir un mode de vie durable est à la fois possible et indispensable, encore faut-il mettre en œuvre une « grande transformation » pour que nos ambitions deviennent réalité. De plus en plus de citoyen(ne)s partagent nos aspirations collectives. De plus en plus de citoyen(ne)s sont conscients que le capitalisme est devenu un paradigme économique injuste et inhumain. De plus en plus de citoyen(ne)s comprennent que l'obsession de la croissance économique épuise notre planète, creuse le fossé entre les riches et les pauvres et sape nos modèles sociaux. Nos aspirations sont désormais largement reconnues au plus haut niveau politique en Europe. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE sont parvenus à la conclusion, lors d'un récent sommet à Porto sur les questions sociales, que la croissance économique n'a pas de sens si elle ne sert pas à améliorer la vie des populations.

Les gens et leurs problèmes doivent être au cœur des politiques publiques. Au lieu de remédier aux défaillances systémiques du modèle actuel, on a préféré faire croire aux citoyens que les politiques axées sur le PIB et l'austérité budgétaire étaient les seules options sur la table. C'est ainsi que l'austérité s'est imposée dans l'UE comme une fatalité irrécusable au cours de la dernière décennie. L'austérité est un choix politique raté, et la pandémie a révélé de la manière la plus cruelle le manque d'investissement dans les services publics clés, en particulier dans la santé et la recherche. Le moment est venu de regarder au-delà du PIB. Nous devons mettre un terme aux souffrances des êtres humains et à la destruction de l'environnement qui se cachent derrière les modèles macro-économiques d'aujourd'hui, et refuser une focalisation excessive sur les gains économiques.

Nous vivons une époque hors du commun, et les générations futures nous jugeront sur nos efforts pour sortir plus forts de cette pandémie et pour aider ceux qui en ont le plus besoin. La crise a servi de signal d'alarme, malgré la lenteur de la réaction à ses débuts, les dirigeants européens montrent maintenant qu'ils ont tiré les leçons du passé. La COVID-19 a bouleversé nos vies d'une manière inédite, socialement, économiquement et culturellement. La pandémie a exacerbé les inégalités existantes dans presque tous les secteurs de la société. L'avenir post-pandémique ne peut pas être basé sur une approche qui ferait en sorte que « les affaires reprennent comme si de rien n'était », mais nécessite plutôt une refonte radicale de notre société et de notre économie. Le bien-être durable, dont le progrès écologique, sanitaire et social et

l'égalité des genres font partie intégrante, doit être au cœur de notre approche pour façonner l'avenir.

Les citoyens attendent des femmes et des hommes politiques qu'ils apportent des réponses innovantes et concrètes. Ils appellent à un nouveau contrat social européen. Pour répondre à ces attentes, nous avons voulu reprendre le travail de *Progressive Society* et proposer une perspective complète et horizontale de nos idées et de notre approche, une vision pour guider notre action politique. Il ne s'agit pas d'un simple exercice philosophique ou intellectuel : le Groupe S&D veut que ce travail mène à un réel changement – nous l'avons déjà fait, et nous le referons. Plus de la moitié des 110 recommandations du dernier rapport de *Progressive Society* figurent dans le programme de travail actuel de la Commission, y compris le Pacte vert européen, le Plan d'action pour la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux et la réforme du « Semestre européen » basée sur les objectifs de développement durable des Nations Unies. Nous avons laissé notre empreinte dans l'agenda européen avec des succès historiques tels que *NextGenerationEU*, parmi tant d'autres. À présent, nous nous mobilisons pour créer une reprise socio-économique qui ne laisse personne de côté. Cependant, étant donné l'ampleur des défis qui nous attendent, nous devons faire davantage encore.

La grande transformation est le résultat du travail remarquable de la Commission indépendante pour l'égalité durable (CIED), co-présidée par Poul Nyrup Rasmussen et Teresa Ribera Rodriguez. Avec cette « grande transformation », nous voulons être prêts pour affronter les temps difficiles dans lesquels nous vivons, en concevant un nouvel ensemble de propositions politiques avant-gardistes, ambitieuses, et réalistes. Il s'agit de notre vision commune d'une société progressiste, une vision où la neutralité carbone et l'égalité durable d'ici 2050 sont au cœur de notre stratégie.

Au sein du Groupe S&D, nous avons déjà modifié notre processus décisionnel pour le rendre plus inclusif et plus participatif. Nous intégrons de nouvelles idées et les concrétisons par nos actions politiques. Nous continuerons à travailler dans ce sens pour accomplir notre mission, nous savons ce que nous voulons et comment y parvenir. À partir de maintenant, jusqu'en 2024 et au-delà, il est temps de commencer la grande transformation vers un avenir meilleur.

Iratxe García Pérez
Présidente du Groupe S&D
au Parlement européen



AVANT-PROPOS

La pandémie de Coronavirus que le monde combat actuellement confirme que les urgences sanitaires et écologiques sont plus étroitement liées qu'on ne le pensait. La pandémie a également des effets de plus en plus destructeurs sur l'économie et sur la cohésion de nos sociétés. Il est encore difficile de mesurer l'ampleur de ces effets à long terme – cela dépendra en grande partie des choix politiques que nous ferons aujourd'hui. La pandémie et son impact social et économique ajoutent donc à l'urgence de mettre en place un mode de développement alternatif en Europe et dans le monde.

La crise actuelle révèle les limites et les contradictions de nos sociétés et de notre système socio-économique dominant. Dans un monde globalisé qui reste trop façonné par des intérêts économiques de plus en plus privés, une surconcentration des richesses, un recul du rôle des gouvernements et des politiques néolibérales en hausse, les habitats naturels de notre planète et notre climat continuent d'être implacablement détruits et un grand nombre de peuples et de territoires sont laissés pour compte.

Une condition préalable à un développement alternatif est un programme politique global, capable de traiter et de surmonter toute la complexité des crises systémiques et imbriquées auxquelles nous sommes confrontés. Alors que les plus grands climatologues du monde sont chaque jour davantage préoccupés par le fait que le réchauffement climatique atteindra des niveaux sans précédent dans l'histoire des systèmes naturels de la Terre - ce qui pourrait conduire à une catastrophe générale, voire irréversible, si des mesures n'étaient pas prises d'urgence -, il est aussi désormais clair que la crise climatique et écologique déclenchera toute une série de nouvelles sources d'injustice sociale. Si on ne s'attaque pas à la montée de ces injustices, d'autres inégalités surgiront et aggraveront notre crise sociale, dans un cercle vicieux sans fin.

Nous ne pouvons pas mettre fin à la pauvreté et construire une société plus juste tout en laissant notre planète à la merci de l'exploitation, et nous ne pourrions pas non plus maîtriser le changement climatique et la perte de biodiversité sans remédier à l'injustice sociale.

Le message le plus important de ce rapport politique est que les progressistes doivent construire une nouvelle alliance entre le progrès écologique et le progrès social. La lutte pour la préservation de l'environnement et la lutte pour une société plus juste et égalitaire font partie d'un même combat.

Avec ce deuxième rapport de *Progressive Society*, l'ICSE propose rien de moins qu'une nouvelle voie pour le développement durable, comprenant un large éventail de propositions politiques innovantes. Il contribuera à construire une stratégie d'ensemble véritablement progressiste pour s'attaquer aux urgences climatiques et de biodiversité, tout en construisant une société plus forte basée sur l'équité sociale et la solidarité.

Toutefois, si ce rapport est une feuille de route ambitieuse capable d'inspirer et soutenir notre vision pour un projet européen d'avenir, il ne s'arrête pas aux frontières du continent. Il a également une portée mondiale, car il sera tout aussi important que l'Europe affirme ses ambitions et devienne un acteur mondial incontournable dans le domaine du bien-être durable. En tant que socialistes et sociaux-démocrates, notre famille politique s'est toujours battue pour une société plus égalitaire, plus juste, plus durable. Nous sommes plus que jamais déterminés à bâtir une société au service de tous. Nous nous engageons à guider l'UE vers l'essentiel : le bien-être de ses citoyens. Nous sommes convaincus que cela est plus que jamais à notre portée, à condition d'agir sur tous les fronts.

Ce n'est pas une mince tâche, mais en tant que progressistes, nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer. La « grande transformation » est devant nous –et nous veillerons à ce que ce soit une voie ouverte à tous plutôt qu'à quelques-uns. L'intérêt général doit toujours prévaloir sur les intérêts individuels.

Eric Andrieu
Vice-président du Groupe S&D
au Parlement européen



« Pour permettre d'atteindre les objectifs du bien-être durable, la connexion entre le social et l'écologie a été reconnue comme centrale. »

Progressive Society est une initiative du groupe des socialistes et démocrates (groupe S&D) au Parlement européen, sous la direction du président du groupe S&D Iratxe Garcia-Perez et du vice-président du groupe S&D Éric Andrieu.

Son objectif est de soutenir le Groupe S&D dans son travail par des analyses et des recommandations politiques concernant un large éventail de sujets dans le cadre du développement durable.

Un premier rapport rédigé à cette initiative à la fin de 2018 avait déjà défini la notion de bien-être durable, qui résume l'objectif final d'une politique progressiste basée in fine sur le développement durable. Pour permettre d'atteindre un tel bien-être, la connexion entre le social et l'écologie avait été reconnue comme centrale.

Ce deuxième rapport élargit encore la portée du premier, et apporte plus de 200 recommandations politiques dans les domaines économique, social et écologique aux niveaux européen et mondial. Il est l'aboutissement d'un travail d'un an dirigé par une Commission indépendante d'experts et de décideurs de renom (Commission indépendante pour l'égalité durable, ICSE), co-présidée par la Vice-Première ministre d'Espagne, Teresa Ribera Rodriguez, et l'ancien Premier ministre et ancien président du Parti des socialistes européens, Poul Nyrup Rasmussen.

SYNTHÈSE

L'ICSE a choisi un ensemble de sept notions conceptuelles pour former le cadre des recommandations qui en découlent dans tous les domaines politiques. Ces notions conceptuelles sont détaillées dans le premier chapitre du rapport et énoncent ce qui suit :

1

Dans le climat d'anxiété d'aujourd'hui, un véritable changement de politique doit trouver une réponse au sentiment d'insécurité existentielle et de précarité, et reconstruire la confiance dans un système politique régénéré véritablement consacré aux besoins des personnes

2

Les différentes formes d'inégalité se recourent et forment des interrelations complexes, les politiques futures doivent donc adapter leurs réponses à cette complexité afin de créer des bénéfices multiples pour la société.

3

Les politiques sociale et écologique doivent être systématiquement associées afin de produire des formes novatrices et puissantes de ce que le rapport définit comme le progrès social-écologique.

4

Le bien-être durable nécessite une démocratie dynamique et une large participation de toutes et tous à tous les niveaux de décision.

5

La lutte contre la précarité et les futures inégalités dépendra de l'émergence d'un État social-écologique au-delà de l'État-providence traditionnel.

6

L'approche traditionnelle de la politique économique centrée sur le PIB comme mesure de la prospérité doit être dépassée au profit d'une nouvelle approche centrée sur le bien-être durable.

7

La pandémie de COVID-19 a révélé dans le système actuel des vulnérabilités profondément enracinées qui apportent des arguments supplémentaires en faveur d'un changement de politique de grande envergure.

L'ICSE a en outre convenu d'une définition détaillée du principe fondamental de bien-être durable dans la section 1.8 du rapport.

» L'opinion publique prend rapidement conscience de l'ampleur de ces crises, suscitant l'inquiétude et la marginalisation de groupes sociaux toujours plus nombreux.«



Nos sociétés sont ancrées dans un système mondial que l'on peut désigner sous le terme générique de « capitalisme ». Dans sa forme actuelle, il repose avant tout sur une dynamique à court terme de concurrence intense, alimentée par une concentration croissante du marché et du pouvoir de décision économique, afin d'engendrer une création continue de richesse et, supposément, de progrès économique et social.

Toutefois, cette logique de court terme, caractérisée par un secteur financier hypertrophié, une accumulation de plus en plus concentrée de la richesse et du pouvoir, auxquels s'ajoutent une évasion fiscale massive organisée à l'échelle mondiale, a provoqué des dégâts monstrueux sur notre planète et les humains qui la peuplent.

**UN AUTRE AVENIR
EST POSSIBLE**

44%

Les 1 % les plus riches du monde, ceux qui disposent de plus d'un million de dollars, possèdent 44 % de la richesse mondiale.

Malgré des niveaux historiques de progrès en matière de prospérité et de sécurité humaine dans de nombreuses régions du monde, et incontestablement dans l'Union européenne, il est aujourd'hui évident que les failles et les conflits inhérents au système sont devenus insoutenables. Ceux-ci ont engendré des coûts humains et environnementaux d'une ampleur qui dépasse de plus en plus ses bénéfices « traditionnels ». Parallèlement, l'effet conjoint de la pandémie et de la défaite du trumpisme offre une occasion politique d'une importance potentiellement historique, que l'Union européenne est idéalement placée pour saisir dans l'intérêt du bien-être durable de la planète.

Un autre modèle de progrès doit être inventé pour un autre avenir – un modèle qui serait libéré de la gestion continue des crises et axé sur le bien-être humain et planétaire durable. C'est le défi que la Commission indépendante pour l'égalité durable (ICSE) s'efforce de relever avec ce rapport. À cette fin, l'ICSE a pour objectif de fournir aux citoyen(ne)s et aux institutions des propositions crédibles et réalisables pour reconstruire en profondeur notre modèle de développement.

Ce nouveau modèle de progrès devra fournir un bien-être partagé par tous, résister à l'épreuve des crises et remplacer la précarité endémique par une réelle durabilité dans toutes les dimensions de l'existence et de la coopération humaines. Il devra également s'inscrire dans un nouveau contrat avec la planète, garantissant sa préservation et sa régénération.

La feuille de route politique que nous allons définir repose sur la conviction que, dans le plein respect des limites naturelles que les décideurs politiques du monde entier reconnaissent peu à peu, l'humanité peut encore faire de cette planète un lieu de bien-être pour tous. Cet objectif devrait être considéré comme le fil conducteur de tous les progressistes actifs dans la sphère politique et au-delà, dans une bataille commune pour un avenir meilleur.

Nous appelons les forces progressistes en Europe et dans le monde à rejoindre cette ambition. Les progressistes dans leur ensemble doivent renforcer et enrichir les recommandations politiques de ce rapport mais plus encore, ils doivent s'unir et mobiliser les forces et les énergies pour réussir la transformation nécessaire. Cette contribution collective sera essentielle et, par conséquent, la responsabilité qui y est associée est immense.

« Un autre modèle de progrès doit être inventé pour un autre avenir. »



Partout dans le monde, l'élaboration des politiques et les décisions de gouvernance depuis la Seconde Guerre mondiale ont poursuivi un même objectif prioritaire : maximiser le produit intérieur brut (PIB) par des mesures qui stimulent la croissance économique. Bien que cette orientation politique ait permis de créer une richesse matérielle sans précédent, ses limites et ses lacunes sont de plus en plus évidentes. Au cours des quarante dernières années en particulier, l'obsession bornée pour la croissance du PIB est allée de pair avec l'aggravation des inégalités, de la pauvreté et de la précarité qui touchent une grande partie de la population et a accéléré la destruction du climat et de la biosphère.

Surmonter ces multiples crises sociales et environnementales nécessite davantage que les modestes tentatives actuelles de contrer le dogme de la croissance par le biais notamment d'objectifs pour le climat. Pour instaurer le bien-être général et la cohésion sociale dans des conditions de durabilité environnementale, l'Europe doit adopter un regard lucide sur la croissance économique. Il faut pour

cela un cadre de gouvernance qui mette en place des objectifs juridiquement contraignants pour soutenir le bien-être durable des personnes et de la planète, et qui permette de soutenir ces objectifs politiques par les finances publiques. Ces objectifs doivent tenir compte de la dimension sociale, économique et écologique de la durabilité et du bien-être. Ils doivent, par conséquent, inclure des mesures pour la réduction de la pauvreté et des inégalités ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces politiques de long terme devront être basées sur une évaluation objective des besoins, et donc être soutenues par des ressources financières suffisantes pour mobiliser les investissements nécessaires. Tout cela implique des réformes complètes du cadre fiscal et financier de l'UE, ainsi que des méthodes de gouvernance efficaces grâce auxquelles les États membres, les Parlements et les parties prenantes dans l'UE identifieraient ensemble les défis, fixeraient les priorités et mettraient en œuvre des politiques qui amélioreraient durablement le bien-être des personnes et de la planète.

VIVRE DANS UNE ÉCONOMIE CONSACRÉE AU BIEN-ÊTRE DURABLE POUR TOUS

» Les citoyens du monde entier ont compris la nature destructrice de la course mondiale derrière les profits et la croissance.«

Parvenir à un bien-être durable pour tous nécessitera également des réformes du secteur financier et de l'économie numérique, deux secteurs dans lesquels le paradigme de la croissance illimitée basée sur les industries extractives continue de faire les plus grands ravages, et qui continuent de façonner l'ensemble de l'économie dans ce sens. En termes de réforme du secteur financier, l'un des principaux défis consiste à réaffecter le capital des activités économiques non durables vers des secteurs, des projets et des entreprises présentant des bénéfices évidents pour le bien-être humain et planétaire durable. Cela implique d'approfondir et d'accélérer le programme de l'UE en matière de finance durable, notamment en complétant les mesures qui promeuvent la finance « verte » par des actions destinées à soutenir la finance socialement durable. Dans l'économie numérique, de nouveaux cadres réglementaires et des autorités publiques plus efficaces, tant en termes de réglementation que d'application, sont essentiels pour garantir que la numérisation - une mégatendance qui façonne toujours plus puissamment les vies et les emplois dans le monde entier - ne soit plus exclusivement dirigée par un petit nombre de méga-multinationales qui négligent l'intérêt public dans leur quête de profits.

Le changement économique dans l'intérêt du bien-être durable pour tous repose également sur des évolutions profondes dans le secteur des entreprises, où la durabilité environnementale et le bien-être des personnes et de leurs communautés doivent devenir des préoccupations centrales dans tous les aspects et à toutes les étapes des ac-

15%

15 % de la main-d'œuvre européenne vit avec un salaire inférieur au seuil de pauvreté national, même en travaillant à temps plein.

tivités commerciales. Cet objectif peut être atteint au moyen d'un « Pacte législatif européen pour un capitalisme responsable ». Ce dernier viserait à remplacer la recherche de la valeur actionnariale par la responsabilité sociale, au sens large, des entreprises, notamment en les obligeant à définir des stratégies globales de durabilité. Il s'agirait aussi de faire rendre compte aux entreprises de la mise en œuvre et du respect des normes environnementales et des droits fondamentaux par des dispositions efficaces en matière de « diligence raisonnable ». Le soutien aux entreprises orientées sur des modèles participatifs, par exemple les sociétés d'intérêt public ou de l'économie sociale, est un autre élément constitutif d'une telle stratégie. Enfin, inciter le secteur privé à s'engager dans des formes d'innovation productives, dites « axées sur une mission » - qui apportent des solutions aux défis liés au bien-être et à la durabilité - doit être considéré comme essentiel pour mettre l'activité économique en Europe au service du bien-être durable pour tous.

» Une définition très répandue mais trop étroite de la résilience est celle du retour à un état antérieur après une perturbation (un choc, une crise...). Ce n'est pas notre conception. La résilience doit être plus que cela.«

Au début de l'année 2021, la Commission européenne a publié une proposition législative visant à créer un « Fonds pour une transition juste » dans le cadre d'un mécanisme du même nom. Rendre opérationnel le concept de transition juste est un pas politique allant indiscutablement dans la bonne direction puisqu'il vise à assurer que la transition vers une économie climatiquement neutre se fasse de manière équitable. Il manque cependant dans cette proposition une définition substantielle de ce que serait une transition juste pour les peuples et pour les collectivités. Or, une approche trop limitée, aveugle à la magnitude réelle de la crise sociale, serait dangereuse, car elle reviendrait à sous-estimer les graves risques sociaux et politiques engendrés par une politique climatique qui ne serait pas ancrée dans une politique sociale tout aussi ambitieuse.

C'est là que notre approche d'une « transition juste » peut être un concept politique puissant pour ce début du 21^e siècle, face à la méga-crise à laquelle nous sommes confrontés, à condition d'en embrasser toute la signification. Nous ne pouvons en aucun cas laisser s'installer un conflit entre la politique sociale et la politique environnementale, car cela signifierait que les pans les plus vulnérables de la société assumeraient seuls les conséquences d'une transition ratée. Bien au contraire, une véritable transition socio-écologique doit répondre au changement environnemental par le progrès social. La transition que nous appelons de nos vœux doit être équitable, elle doit offrir de la stabilité, et elle doit assurer de la protection. Un accent particulier sera donc mis sur l'élaboration de politiques anticipatives et inclusives. Il faut renforcer notre capacité à anticiper les changements structurels afin de permettre aux politiques d'intervenir avant que les dommages ne soient causés. C'est même essentiel pour atteindre notre objectif d'équité et de bien-être durable.

**VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ DE
CHANGEMENT : LA NÉCESSITÉ
D'UNE TRANSITION JUSTE**

Pour ce faire, nous proposons une définition large du concept de résilience comme outil de mise en œuvre de politiques transformatrices. Cette définition exigera des décideurs politiques qu'ils comprennent la résilience dans le contexte de la durabilité en prenant en compte l'ensemble du système écologique, social, économique et politique. La résilience transformatrice doit donc conduire à une autre conception des politiques publiques. Ce postulat amène à répondre à une question fondamentale : qui décide quand et pourquoi un système particulier doit être considéré comme « résilient » et quel objectif politique voulons-nous atteindre à l'issue de la phase de transition ? C'est là qu'un consensus politique et social fort sur l'objectif de la durabilité et sur les moyens d'y parvenir est crucial. En réalité, cette approche ambitieuse d'une transition juste devrait même être utilisée pour (re)vivifier la démocratie elle-même. La mise en place d'une véritable démocratie participative est donc nécessaire pour définir la nature de la réforme d'ampleur que l'UE devra entreprendre afin de permettre à chacun de co-créer la société de demain et d'atteindre les objectifs du bien-être durable .

Cette section propose de créer des mécanismes de gouvernance inclusive à tous les niveaux, afin que les citoyens, les collectivités, les syndicats et les employeurs puissent participer à la mise en œuvre d'une stratégie qu'ils auraient co-décidée. Dans le même esprit, notre texte entend réaffirmer le rôle crucial de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie pour ouvrir la voie à un avenir durable en Europe, et ailleurs.

Une transition mal calibrée aurait des incidences inégalement réparties entre les différents collectifs, régions et peuples européens. Si une telle situation devait se produire, l'Union européenne ne respecterait pas son engagement de « ne laisser personne de côté » dans la transition. Notre définition d'une transition juste exige la prise en compte des réalités des différents territoires. Notre approche invite par conséquent à imaginer une plus grande variété de stratégies de développement régional, ouvrant la porte à des solutions plus complexes - mais plus équitables - qui ne peuvent être réalisées dans le cadre des politiques uniformisées actuellement en place.

Enfin, une transition juste implique de répondre aux deux aspects fondamentaux de la justice climatique, à savoir : la lutte contre les inégalités en termes de vulnérabilité aux risques environnementaux dans la société et au travail d'une part, et le besoin d'équité sociale dans les politiques environnementales, d'autre part.



Les événements météorologiques extrêmes survenus en Europe entre 1980 et 2019 ont infligé des pertes économiques s'élevant à près de 446 milliards d'euros.



Tout porte à croire que les humains sont allés trop loin dans la destruction du seul écosystème planétaire dont ils disposent, ce qui les met aujourd'hui en danger. Les plus grands climatologues du monde craignent même que le réchauffement de la planète ne déclenche des « points de basculement » dans les systèmes naturels de la Terre, ce qui entraînerait des catastrophes généralisées, voire irréversibles si des mesures n'étaient pas prises d'urgence. La réduction des gaz à effet de serre est donc une nécessité absolue. Et l'Union européenne ne peut pas se permettre d'échouer, non seulement parce que l'objectif de neutralité carbone peut encore être atteint mais aussi parce que nos chances de renouveler la tentative en cas d'insuccès s'amenuisent. Ces chocs systémiques n'endommageraient en effet pas seulement l'environnement dont nous dépendons, ils mettraient également en danger nos structures politique, économique et sociale.

Le changement climatique est un « multiplicateur de crise » qui a de profondes répercussions sur la paix et la stabilité internationales. La dégradation de l'environnement et le changement climatique anthropogénique provoqués par une économie mondiale fondée sur l'exploitation illustrent parfaitement la nature non durable du modèle de développement actuel. Mais nous allons plus loin dans notre constat. Nous affirmons que ce modèle porte en son sein des inégalités fondamentales : les 1% les plus riches de la population mondiale sont responsables de deux fois plus d'émissions de CO₂ que la moitié la plus pauvre de l'humanité, alors que les effets dévastateurs du changement climatique se font plus que jamais sentir. Il en va de même pour la pollution globale et ses effets néfastes sur la nature et la santé humaine, sources d'injustices inacceptables. Les crises écologiques aggravent les inégalités, tout comme les inégalités augmentent les dommages environnementaux.

» La pollution atmosphérique est considérée comme le risque environnemental le plus important en Europe.«



**VIVRE UNE VIE SAINESUR
UNE PLANÈTE DÉCARBONÉE
ET PRÉSERVÉE**

1.5°C

Pour ne pas dépasser un réchauffement de 1,5 degré, le budget carbone restant est d'environ 416GtCO₂, soit 10 années d'émissions à notre rythme actuel.

Il est incontestable que l'Union européenne affiche des ambitions sans précédent en matière de politique environnementale pour faire face aux menaces qui pèsent aujourd'hui sur nous. L'objectif de neutralité climatique d'ici 2050 est devenu juridiquement contraignant, ouvrant la voie à un programme environnemental ambitieux et nécessaire.

L'ICSE estime toutefois qu'il faut saisir l'opportunité de l'action climatique de l'UE pour proposer une transformation durable de l'Europe. Un véritable programme environnemental ne doit pas viser seulement à protéger nos moyens de subsistance et ceux de la planète Terre. Il doit également être conçu pour améliorer activement notre bien-être durable futur grâce à une réponse socio-écologique complète au changement climatique.

Cette section propose une approche globale de l'atténuation du changement climatique en alignant plusieurs pans de l'action en matière de climat : la redéfinition du prix et de la valeur du carbone ainsi que les politiques de réduction des gaz à effets de serre doivent reposer sur une répartition équitable de l'effort entre les pays et entre les personnes. Si la tarification du carbone et la fiscalité environnementale sont des outils importants pour mettre en œuvre la transition verte, il est tout aussi crucial de prendre en compte les questions de redistribution soulevées par ces outils, et de mettre en place des politiques d'accompagnement pour contrebalancer leurs effets potentiellement injustes sur le plan social. En particulier, nous pensons que les revenus de la tarification du carbone doivent être utilisés pour prévenir les conséquences sociales et économiques négatives potentielles résultant du processus de décarbonation.

Il est également crucial que l'objectif climatique de 2030 se place dans un cadre politique concret et audacieux pour atteindre une finalité environnementale à la hauteur de ses ambitions. Pour ce faire, l'UE doit agir en tant que moteur principal de mesures transformationnelles : en concevant une politique industrielle intégrée axée sur des missions stratégiques liées à la décarbonation ; en alignant les politiques d'infrastructure et de mobilité sur cette vision à long terme ; en encourageant la production et la consommation durables ; et en proposant un plan global pour stimuler la revitalisation des puits de carbone naturels.

En outre, il doit être clair que l'élaboration de politiques d'atténuation du changement climatique doit également servir à augmenter considérablement le bien-être humain, tant à court qu'à long terme. Une démarche mutuellement bénéfique devra être proposée. Les interconnexions intrinsèques entre nos systèmes sociaux et écologiques doivent donc être considérés comme la base d'une économie juste et durable, avec la santé comme connecteur principal. Dans cet ordre d'idées, la revalorisation de la biodiversité dans l'agenda politique de l'Union européenne est nécessaire pour souligner les liens entre les activités humaines, les écosystèmes et le climat. Avec l'objectif de créer des politiques au service du bien-être durable, ce chapitre tente de réaffirmer que la santé, au sens large, est « totale », ce qui implique que les réponses politiques doivent être guidées par une prise en compte de la santé humaine en cohérence avec la santé de l'environnement. Dans la même optique, nous proposons un changement de perspective nécessaire pour mieux intégrer les défis croissants liés à la durabilité du système alimentaire. De ce point de vue, la Politique Agricole Commune devra garantir une cohérence politique totale couvrant les domaines agricole et alimentaire mais aussi environnemental et climatique. Enfin, étant donné que la pollution de l'air, de l'eau et du sol, ainsi que l'utilisation de produits chimiques dangereux, nuisent à l'environnement ainsi qu'à la santé de tous les citoyens, l'ICSE appelle à la mise en place d'un cadre global au niveau de l'UE, capable de s'attaquer aux liens complexes entre les différents domaines relatifs à l'environnement et à la santé.

« Outre la pauvreté, les inégalités en termes de revenus et de richesse représentent des dimensions essentielles de la crise sociale européenne. »

Fin 2019 déjà, 21 % de la population de l'UE, soit plus de 90 millions de citoyens, étaient considérés comme exposés au risque de pauvreté et d'exclusion. La pandémie de COVID-19 est venue augmenter ces chiffres, et les premières projections montrent en effet que ce sont surtout les personnes à faible revenu qui subissent le plus gros des retombées économiques de la crise. Dans le même temps, 1 % des ménages européens détiennent environ 25 % de la richesse nette du continent, sans payer d'impôt sur ces actifs dans aucun pays de l'UE excepté un seul. Cette précarité et ces inégalités divisent les sociétés européennes et sapent leur capacité à faire face aux épreuves engendrées par la crise climatique, l'évolution démographique et la numérisation. Il est donc urgent de reconstruire les sociétés européennes conformément aux principes qui fondent la notion de bien-être durable pour tous.

Ce travail doit commencer par la mise en place de mesures de soutien efficaces contre la pauvreté. Malgré l'ampleur de la crise en Europe, l'action politique de l'UE n'a pas réussi à ce jour à s'y attaquer avec suffisamment de détermination. Pour y remédier, il convient

d'adopter une loi européenne de lutte contre la pauvreté - désignant l'éradication totale de la pauvreté en Europe d'ici 2050 comme un objectif juridiquement contraignant, à l'instar de la loi européenne sur le climat dans le domaine de l'action climatique. L'éradication de la pauvreté exige de s'attaquer aux causes de cette dernière. À cet égard, il est essentiel de renforcer les systèmes de sécurité sociale et de re-réguler les marchés du travail, qui, à l'heure actuelle, sont infestés par des formes précaires et atypiques d'emplois mal payés et instables. Il est également nécessaire de résoudre la crise actuelle du logement, qui oblige les familles à grever leur budget en raison du manque de logements abordables, et de prendre des mesures pour renforcer les infrastructures et les capacités de prise en charge dans l'ensemble de l'Union afin d'éviter que des travailleurs, en particulier des femmes, ne soient exclus du marché du travail. Élaborer des stratégies politiques communes et les soutenir par des investissements de l'UE pour maîtriser ces situations d'urgence représenterait une démonstration forte de l'engagement de l'UE en faveur du bien-être de ses citoyens.

VIVRE EN SÉCURITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ JUSTE, ÉGALITAIRE ET DIVERSIFIÉE



Outre la pauvreté, les inégalités en termes de revenus et de richesse représentent des dimensions essentielles de la crise sociale européenne. Comme il apparaît de plus en plus clairement, les systèmes de fixation de l'impôt et des salaires en Europe ont manifestement perdu de leur efficacité face à une concurrence mondiale de plus en plus féroce et à des capitaux en roue libre. La reconstruction des systèmes de négociation collective, leur adaptation aux nouvelles réalités du marché du travail et la promotion de la transparence sur les salaires sont des mesures cruciales qui doivent être prises. De même, une imposition plus juste et plus efficace de la richesse privée et des revenus des entreprises, grâce à une action coordonnée aux niveaux européen et mondial, est un élément indispensable d'une stratégie active pour combler le fossé croissant entre les riches et le reste de la population. Toutefois, une répartition plus égalitaire des richesses et des revenus entre les différents membres de la société pourrait se heurter à une limite, engendrée par la nécessité de garantir une utilisation plus efficace des ressources qui s'amenuisent du fait de la crise écologique. Créer une richesse commune qui implique l'utilisation collective de ces ressources par le développement des services publics et le soutien aux initiatives citoyennes doivent donc être des éléments centraux de la politique sociale à l'avenir.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait que nos sociétés dépendent de manière essentielle du travail de certains groupes sociaux qui, à bien des égards, sont laissés en marge de notre modèle économique et social. Alors que des femmes, des minorités, des migrants, des jeunes et bien d'autres encore ont dû faire face à des difficultés exceptionnelles pour continuer à faire fonctionner la société, leur accès aux opportunités sociales, économiques et politiques reste inégal. L'ère post-COVID doit donc être une impulsion concertée en faveur de l'égalité des chances pour les membres de la société afin de faire du bien-être durable pour tous un projet inclusif et non discriminatoire. Cela nécessitera à la fois des stratégies ciblées, par exemple pour répondre à la situation spécifique des femmes, des jeunes et des migrants, et une action horizontale pour renforcer les droits fondamentaux et l'État de droit.

21% 

21 % de la population de l'UE, soit plus de 90 millions de citoyens, sont considérés comme exposés au risque de pauvreté et d'exclusion.

» Depuis trop longtemps, les bénéfices des entreprises mondiales ont été internalisés alors que les coûts environnementaux et sociaux ont été transférés à la société.«



Une vue d'ensemble du paysage politique mondial actuel ne serait pas celle d'une transformation bien engagée, mais plutôt celle d'une zone de transit dans laquelle certains domaines sont en cours de mutation tandis que d'autres restent en l'état, et où l'activité dans un domaine n'est pas clairement liée à l'activité dans un autre domaine. Il n'y a pas de schéma directeur général permettant de comprendre dans quel sens exactement cette zone de transit va évoluer.

Dans ce contexte politiquement imprévisible et instable, la pandémie a projeté un éclairage nouveau sur les conséquences écologiques et sociales mondiales d'un système économique dans lequel la prospérité est comprise comme une croissance économique à court terme, au lieu d'un bien-être durable à long terme ; et elle a très clairement pointé du doigt une évidence avec une puissance inédite : les milliards de destinées humaines sur notre planète sont plus imbriquées que jamais.

Cela doit nous aider à comprendre trois aspects fondamentaux de notre approche : la véritable signification du bien-être humain (et le lien entre bien-être et environnement), le fait que les politiques en faveur du bien-être réussissent mieux sur tous les fronts que les politiques de croissance, et, enfin, le besoin de préserver les États-providence, dans l'UE et ailleurs, car ils constituent l'épine dorsale de nos sociétés et notre bouclier pour faire face aux chocs écologiques.

**VIVRE DANS UN MONDE
CONSACRÉ AU BIEN-ÊTRE
PLANÉTAIRE ET HUMAIN
DURABLE**

» L'UE a un intérêt direct à promouvoir le bien-être, car celui-ci est un vecteur de paix dans le monde.«

Les multiples préjudices économiques et sociaux induits par la pandémie ont une portée considérable, même dans les régions les plus riches du monde, et sont déjà dévastateurs dans les pays et régions les plus vulnérables. En tout état de cause, il faudra de nombreuses années pour les surmonter. Il s'agit également d'un revers majeur pour le programme de développement durable des Nations Unies (*Sustainable Development Goals - SDGs*), car les progrès essentiels réalisés depuis son lancement en 2015 ont été anéantis du moins en ce qui concerne plusieurs objectifs, et à ce stade critique.

La pandémie a frappé un monde déjà empêtré dans une méta-crise mondiale, dans lequel le changement climatique, la perte à grande échelle de la biodiversité, la pauvreté enracinée et les inégalités béantes interagissent de manière croissante. En tout état de cause, ces bouleversements ne peuvent être traités que comme une seule et même crise. Notre réponse nécessitera donc d'élaborer de nouvelles stratégies d'approche transversale et multi-crise – en particulier pour le lien social/écologie – de même qu'elle exigera des politiques et des réglementations suffisamment puissantes pour réinitialiser la logique sous-jacente du modèle économique dominant : du concept discrédité et précaire de croissance/progrès de l'après-guerre au profit d'un concept nouveau et durable de bien-être/progrès.

Dans un effort mondial vers un bien-être durable, le leadership de l'Union européenne sur la scène internationale sera crucial et ses propres expériences – positives et négatives – pour relever des défis qui sont autant mondiaux qu'europeens seront essentielles, par exemple en ce qui concerne le changement climatique ou la pauvreté. Grâce à des actions beaucoup plus vigoureuses et ciblées de l'UE au niveau mondial, un changement politique susceptible de modifier la donne doit avoir pour objectif de renforcer la solidarité face à la pandémie, de donner un nouvel élan aux objectifs du Millénaire pour le développement, de relancer la lutte pour limiter le réchauffement climatique à 1,5° C, de développer un « Pacte Vert » global, de construire un contrat social mondial, d'inscrire l'activité des multinationales dans un cadre fondé sur des règles, de parvenir à un commerce mondial véritablement durable, de faire de l'aide au développement un levier suffisamment puissant pour que ce développement soit durable, de repenser la gouvernance mondiale et d'ouvrir des voies innovantes pour le développement humain et planétaire, grâce notamment à la « richesse commune mondiale ».



La valeur totale des seules **dix plus grandes méga-entreprises** du monde est **comparable à celle des 180 derniers pays.**

ANNEXE

Résumé des recommandations politiques du rapport



Vivre dans une économie consacrée au bien-être durable pour tous

Adapter l'élaboration des politiques de l'UE au bien-être durable pour tous

01

Réformer les bases de l'élaboration des politiques de l'UE par l'adoption d'un pacte de bien-être durable qui stipule des engagements politiques réalisables en matière de bien-être humain et planétaire durable.

02

Développer la capacité institutionnelle de l'UE par la création d'un centre de prospective au sein de la Commission européenne, d'un Conseil du bien-être durable au Parlement européen et au Conseil de l'Union européenne.

03

Adopter un accord interinstitutionnel sur la coopération et l'implication parlementaire quant aux questions concernant le pacte de bien-être durable et sa gouvernance.

04

Aligner le cadre de la politique budgétaire de l'UE sur les objectifs politiques liés au bien-être durable.

05

Établir une capacité budgétaire européenne pour stabiliser les économies de la zone euro.

06

Aligner le budget de l'UE sur des objectifs de durabilité et de bien-être plus équilibrés.

07

Augmenter le budget de l'UE grâce à de nouvelles propres ressources pour en faire un puissant moteur de la transition vers un nouveau modèle de société fondé sur les principes du bien-être durable pour tous.

08

Assurer une plus grande cohérence entre les objectifs de bien-être durable et la politique monétaire en révisant le mandat de la Banque centrale européenne.

09

Assurer la cohérence des objectifs politiques au niveau européen et national par une procédure européenne de budgétisation du bien-être durable.



Vivre dans une économie consacrée au bien-être durable pour tous

Mettre la finance et l'économie numérique au service d'un bien-être durable pour tous

10

Respecter le calendrier initial pour la mise en œuvre de la taxonomie verte de l'UE.

11

Compléter la taxonomie verte par une taxonomie sociale axée sur la dimension sociale de la durabilité et du bien-être.

12

Définir un principe horizontal « de non-préjudice significatif » pour garantir que les investissements verts ne compromettent pas les objectifs sociaux, et vice-versa.

13

Établir des normes européennes uniformes pour les obligations écologiques et sociales concernant les instruments d'investissement, sur la base des taxonomies verte et sociale.

14

Améliorer la mise à disposition d'informations sur la durabilité au sein des marchés financiers grâce à des normes d'information complètes, strictes et comparables.

15

Pénaliser les investissements « bruns » par des révisions ciblées de la réglementation prudentielle du secteur financier.

16

Soumettre le secteur financier à des « tests de résistance carbone » afin de déterminer ses vulnérabilités découlant du changement climatique et de la transition vers un modèle économique neutre sur le plan climatique.

17

Exiger des banques et des entreprises financières qu'elles définissent des stratégies de neutralité carbone complètes afin de garantir que la transition verte n'entraîne pas de perturbations sur les marchés financiers.

18

Actualiser le règlement européen sur les agences de notation financières afin de garantir la prise en compte des questions de durabilité et créer une agence publique européenne.

19

Le mandat des organismes de contrôle doit refléter le champ d'action des plates-formes afin de garantir que l'économie numérique puisse être réglementée et gouvernée correctement.

20

Renforcer le contrôle des fusions et sanctionner les violations des conditions afférentes.

21

Assurer l'interopérabilité des services numériques afin d'empêcher les opérateurs de services numériques de verrouiller les utilisateurs pour monopoliser les données et augmenter leurs profits.

22

Interdire la publicité ciblée pour empêcher la maximisation des profits par la manipulation des consommateurs.

23

Réglementer les méthodes numériques de captation qui manipulent les données des utilisateurs et qui ont des effets de plus en plus néfastes sur la démocratie.

24

Favoriser la diversité sur le marché en ligne des biens, des services et du contenu, pour briser la domination d'une poignée de géants en ligne.

25

Créer un cadre européen pour un « altruisme des données » afin de permettre des formes de partage des données qui servent le bien public.

26

Définir des règles strictes pour garantir que l'Intelligence artificielle (IA) soit encadrée par des normes éthiques garantissant le respect des droits fondamentaux.

27

Établir un contrôle de conformité obligatoire pour les applications d'intelligence artificielle afin de s'assurer qu'elles respectent les normes éthiques.

28

Rendre l'utilisation de l'IA transparente et impliquer les citoyens qui doivent pouvoir réagir en cas de discrimination.

29

Une politique industrielle ambitieuse pour une IA éthique conçue en Europe.

30

Créer des centres d'expertise nationaux pour une IA éthique afin de fournir des conseils et un soutien aux entreprises.



Vivre dans une économie consacrée au bien-être durable pour tous

Faire des entreprises des acteurs du bien-être durable pour tous

31

Exiger des grandes entreprises et des entreprises à haut risque qu'elles définissent des stratégies globales de durabilité afin de garantir qu'elles contribuent à la transition vers un nouveau modèle économique axé sur la durabilité et le bien-être.

32

Adopter une directive européenne sur l'obligation de diligence des entreprises afin de les rendre responsables de leur impact sur la société et l'environnement.

33

Conditionner les aides d'État et l'accès aux marchés publics à une bonne gouvernance d'entreprise.

34

Renforcer le droit des salariés à une représentation au conseil d'administration afin que les principales parties prenantes de l'entreprise aient leur mot à dire sur la stratégie de l'entreprise.

35

Renforcer les droits des travailleurs à l'information et à la consultation, notamment en ce qui concerne la gestion du changement et des restructurations.

36

Éliminer les incitations pour les administrateurs de sociétés à se concentrer sur les intérêts des actionnaires afin que les considérations de création de valeur à long terme puissent prévaloir dans le processus décisionnel des entreprises.

37

Limiter les droits de vote des grands actionnaires afin de limiter la concentration du pouvoir dans la prise de décision des entreprises.

38

Récompenser l'actionariat de long terme afin d'atténuer la pression exercée sur les entreprises pour qu'elles se concentrent sur le profit à court terme.

39

Adopter une directive européenne établissant un statut pour l'entreprise d'utilité sociale dans tous les États membres de l'UE, afin de promouvoir des formes d'entreprise axées sur l'intérêt général.

40

Créer des incitations et proposer des services de soutien pour promouvoir l'adoption du statut d'entreprise d'utilité sociale.

41

Développer un plan d'action européen pour l'économie sociale qui répondent aux défis actuels et encourage ce secteur, qui peut jouer un rôle exceptionnel dans un modèle économique axé sur la durabilité et le bien-être.

42

Créer un service de la Commission consacré à la coordination des politiques de l'économie sociale.

43

Inclure l'économie sociale dans la future taxonomie de la finance sociale durable de l'UE afin d'améliorer l'accès au financement pour les opérateurs de l'économie sociale.

44

Soutenir la numérisation de l'économie sociale.

45

Encourager la coopération entre l'économie sociale et les entreprises conventionnelles pour permettre un apprentissage mutuel.

46

Renforcer les capacités intersectorielles de la Commission européenne en matière de gouvernance des processus d'innovation axés sur des missions.

47

Utiliser les expériences réalisées dans le cadre du passage à une approche de l'innovation « axée sur des missions » au sein de la Commission européenne pour aider les autorités publiques à tous les niveaux à faire de même.

48

Créer des pôles d'innovation européens qui créent des réseaux entre les infrastructures de recherche publiques et les entreprises publiques et privées afin de mettre en commun leur expertise et leur potentiel et de permettre les transferts de connaissances et de technologies.

49

Dynamiser la science européenne de la durabilité afin de renforcer les capacités de recherche et de développement transdisciplinaires qui permettent de relever les défis sociétaux.

50

Adapter le financement de la recherche et de l'innovation du secteur privé afin de mieux inciter les entreprises à contribuer aux processus d'innovation axés sur des missions.

51

Développer une norme européenne pour les fonds d'innovation qui recyclent les bénéfices de la recherche et du développement financés par des fonds publics.



Vivre dans une société de changement : la nécessité d'une transition juste « Résilience » : une définition inclusive pour mettre en œuvre des politiques transformatrices

52

Développer des indicateurs généraux de vulnérabilité pour l'UE, les États membres et les régions (niveau NUTS 2).

53

Créer un tableau de bord complet des indicateurs de résilience pour l'UE et ses États membres.

54

Analyser la vulnérabilité et la résilience sous l'angle du bien-être des populations et élaborer des évaluations « intégrées » des effets de la résilience climatique, qui combi-neraient différents types d'outils de modélisation pour mettre en évidence les liens entre les dimensions environnementales, économiques et sociales du développement, en insistant sur l'importance de mettre en évidence les inégalités.



Vivre dans une société de changement : la nécessité d'une transition juste Gouvernance inclusive et démocratie ouverte pour une transition juste

55

Mentionner explicitement le dialogue social et le rôle des syndicats dans la loi sur le climat, le Pacte vert européen et la stratégie d'adaptation. Le concept d'un processus de transition juste ainsi que le rôle des partenaires sociaux dans sa gouvernance doivent être inscrits dans la législation.

56

Inviter les États membres à produire des « stratégies de transition juste » nationales dans le cadre de leurs plans nationaux pour l'énergie et le climat (PNEC).

57

Créer un conseil consultatif sur le Pacte vert européen avec des représentations syndicales.

58

Étendre le champ d'application de la négociation collective, au niveau sectoriel et sur le lieu de travail, aux questions liées à la transition écologique afin de débattre de l'impact du processus de décarbonisation sur l'emploi et les salaires, ainsi que des répercussions sur les besoins en compétences et sur la santé et la sécurité au travail.

59

Négocier des accords au niveau sectoriel et au niveau des entreprises pour cartographier l'évolution future des besoins en compétences ; créer des conseils sectoriels de compétences dans le cadre d'un engagement global en faveur du maintien, de la formation et du redéploiement des travailleurs ; et garantir et soutenir le développement des compétences, en particulier pour les travailleurs vulnérables.

60

Développer et renforcer un réseau de représentants syndicaux sur le lieu de travail afin d'impliquer les travailleurs dans des actions concrètes visant à évaluer l'empreinte environnementale de leur entreprise.

61

Encourager l'engagement et la participation active de toutes les parties prenantes, y compris les jeunes, pour accélérer le passage à une Europe plus durable.

62

Développer des cadres collectifs et locaux pour une transition juste et participative avec toute la société civile, incluant les ONGs représentant les plus vulnérables.

63

Introduire un statut d'association européenne pour renforcer la liberté d'association, de réunion et d'expression.

64

Organiser diverses « conférences de citoyens » à l'échelle pan-européenne, avec un panel de citoyens, d'experts et de décideurs discutant de l'importance respective des différentes dimensions du bien-être et convenant d'un tableau de bord commun à mettre en œuvre.

65

Engager les citoyens dans des assemblées délibératives et participatives pour débattre de voies concrètes à rechercher pour un bien-être durable pour tous, en développant les collectivités autour d'espaces de conversation sur le lieu de vie.

66

Veiller à ce que les informations sur les investissements et les réformes financés par l'UE – dépenses, mise en œuvre physique et procédures – soient correctement accessibles à tous les citoyens, de manière ouverte et vérifiable, et que le suivi participatif soit facilité au niveau local.

67

La Commission européenne devrait explorer des moyens innovants pour faire participer efficacement les citoyens à la recherche d'idées, à la co-création de solutions grâce aux opportunités offertes par les outils numériques.

68

Construire un modèle européen pour les pratiques locales et régionales concernant les budgets participatifs relatifs aux questions climatiques.



Vivre dans une société de changement : la nécessité d'une transition juste
Éducation et formation tout au long de la vie

69

Protéger l'éducation générale en tant que bien public et préserver le rôle social des écoles et de l'éducation.

70

L'Union européenne devrait lancer une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation et des compétences dans un monde interconnecté et en constante évolution.

71

Le plan d'action européen pour l'éducation devra mettre en œuvre le Socle européen des droits sociaux et exiger des États membres qu'ils présentent leurs stratégies nationales et qu'ils adoptent un suivi clair des actions et réformes nationales conformes à ses objectifs.

72

La gouvernance démocratique de l'éducation : la prise en compte des besoins de tous les acteurs clés de l'éducation (y compris les enseignants, les chefs d'établissement et les autres personnels de l'éducation, les élèves, les parents et la collectivité au sens large) est importante pour une éducation inclusive créant une culture scolaire démocratique.

73

Des indicateurs pertinents. La Commission européenne devrait mener des recherches approfondies et une évaluation d'impact, et ajuster les objectifs politiques sur la base de ces données concernant l'impact de la crise du COVID-19 sur l'éducation, les étudiants et les enseignants.

74

Des enseignants bien formés et hautement valorisés. Garantir un financement approprié de l'éducation et des enseignants (le financement de l'éducation doit être considéré comme un investissement plutôt que comme un coût pour la société et les budgets nationaux).

75

Investissement durable dans l'éducation. L'UE devrait être plus ambitieuse afin de garantir un investissement durable en faveur d'une éducation de haute qualité et inclusive et investir davantage afin de faciliter l'innovation avec les meilleurs équipements d'apprentissage et d'enseignement dans les écoles.

76

Assurer un financement adéquat et à long terme aux niveaux européen, national, régional et local, afin de libérer tout le potentiel des compétences en matière de développement durable dans tous les secteurs d'apprentissage.

77

Établir que la stratégie européenne en matière de « *compétences en faveur de la compétitivité durable, de l'équité sociale et de la résilience* », présentée par la Commission européenne en 2020, doit garantir le droit à l'apprentissage tout au long de la vie pour tous et dans tous les domaines.

78

Instituer un système d'indemnisation basé sur les compétences acquises dans les entreprises qui ont accès à des fonds publics pour améliorer la qualification des travailleurs, en accord avec les représentants syndicaux, car ce système garantirait un juste retour sur l'investissement public.

79

La numérisation pour contribuer à l'égal accès à l'éducation. Le plan d'action en faveur de l'éducation numérique devrait contribuer à faire progresser la transition numérique dans l'éducation, afin de faciliter la formation en fonction des besoins des élèves et de toucher les foyers vivant dans des zones reculées.

80

Une transition écologique équitable dans le monde de l'éducation et les écoles. Les États membres de l'UE devraient mieux relier les politiques environnementales aux politiques éducatives et la Commission européenne devrait soutenir la mise en place de stratégies nationales en matière d'aptitudes et de compétences vertes.

81

S'attaquer aux vulnérabilités grâce à la formation permanente. Elle sera un outil essentiel pour concevoir des politiques visant à ne laisser personne au bord du chemin, à éviter de graves pénuries de compétences dans les industries européennes technologiquement avancées et à accompagner les travailleurs âgés dans l'acquisition des connaissances nécessaires, notamment dans le domaine des nouvelles technologies.

82

L'éducation civique, qui vise à promouvoir des sociétés équitables, solidaires et justes, doit être intégrée dans l'ensemble de l'enseignement, depuis le plus jeune âge jusqu'à la vie adulte.

83

Promouvoir un état d'esprit écologique dans les programmes de compétences, d'éducation et de formation, au-delà du marché du travail, en tant que domaine important de la construction citoyenne.

84

Intégrer le développement durable dans les politiques et programmes d'éducation et de formation tels que l'Espace européen de l'éducation, le plan d'action pour l'éducation numérique, en s'alignant sur les objectifs de développement durable.



Vivre dans une société de changement : la nécessité d'une transition juste
Transition juste et politiques adaptées
à la situation géographique pour une
cohésion durable

85

Systématiquement collecter et utiliser au niveau local les données concernant l'exposition aux risques environnementaux pour chaque groupe socio-professionnel ou catégorie de revenu. Elles permettront ainsi de faire apparaître la vulnérabilité cumulée et les risques sanitaires encourus par certains groupes sociaux en raison des inégalités environnementales.

86

Recueillir des données fiables, à un niveau infranational très détaillé, sur des questions telles que l'accès aux opportunités professionnelles, la qualité des institutions, le bien-être et l'aide sociale, ainsi que sur l'impact de la mondialisation et de l'automatisation sur ces territoires.

87

Cartographier les perturbations du marché du travail causées par la transition économique vers un nouveau système de production et par la transition vers une économie à faible émission de carbone afin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques garantissant la protection des travailleurs.

88

Encourager la participation publique et la transparence des décisions au niveau local afin de renforcer le rôle des organisations représentant les intérêts économiques et sociaux et la société civile touchée par la transition dans les stratégies territoriales intégrées.

89

Prendre en compte les besoins des régions les plus vulnérables dans toutes les politiques de l'UE – y compris pour soutenir les transitions énergétique, numérique et industrielle – contrairement à une approche pyramidale qui ne serait pas alignée sur leurs besoins spécifiques.

90

Veiller à ce que les réformes structurelles tiennent compte de la dimension territoriale des décisions prises.

91

Soutenir et encourager les investissements dans les secteurs à fort potentiel de création d'emplois et de protection de l'environnement, tels que l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables, en accordant une attention particulière à la pauvreté énergétique, la mobilité durable et la modernisation des infrastructures de transport, entre autres investissements.



Vivre dans une société de changement : la nécessité d'une transition juste

Justice climatique : la nécessité d'un cadre équitable pour l'adaptation et de politiques environnementales justes

92

Adopter un règlement européen sur la gouvernance de la justice climatique. Le progrès écologique ne peut conduire à une régression sociale, et les ménages à faibles revenus ne doivent pas supporter les coûts de cette transformation écologique, que ce soit par le biais de prix ou de taxes plus élevés, ou par des bouleversements sur le marché du travail qui pourraient les laisser sans emploi. De même, cette transformation ne doit pas laisser de côté les régions et les collectivités les plus exposées ou vulnérables. Bien au contraire, les politiques visant à la décarbonisation devraient être utilisées dans la mesure du possible pour générer du progrès social, pour améliorer le bien-être économique et social de tous. En dépit d'une série d'initiatives européennes importantes à cet égard (telles que le Fonds pour la transition juste ou le futur Fonds social pour le climat), beaucoup dépendra de la manière dont les gouvernements nationaux et régionaux aborderont les risques et opportunités sociaux de la transformation écologique. C'est pourquoi, parallèlement aux initiatives « Fit for 55 », la Commission européenne devrait proposer un règlement sur la gouvernance de la justice climatique, inspiré notamment de la gouvernance existante de l'Union de l'énergie, afin de développer et de contrôler les plans nationaux de justice climatique.

93

La stratégie d'adaptation de l'UE au changement climatique doit être juridiquement contraignante.

94

Intégrer l'adaptation au changement climatique dans toutes les politiques européennes où cela est nécessaire pour bâtir un avenir plus durable et où les co-bénéfices sont les plus nombreux, notamment dans les domaines de l'agriculture et de la production alimentaire, de la sylviculture, des transports, du commerce, de l'énergie, de l'environnement, de la gestion de l'eau, des bâtiments, des infrastructures, de l'industrie, de la mer et de la pêche, ainsi que dans la politique de cohésion, le développement local et les politiques sociales, et veiller à ce que les autres initiatives relatives au Pacte Vert européen soient compatibles avec les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

95

Accroître la dimension sociale, et donner la priorité aux gens. La stratégie d'adaptation devrait inclure des indicateurs significatifs pour s'attaquer aux impacts socio-économique des conséquences du changement climatique sur la société et sur le monde du travail et élaborer en conséquence des politiques de prévention et de gestion des risques.

96

Soutenir les politiques de protection sociale pour protéger les groupes à faibles revenus contre les menaces des risques climatiques.

97

Les mesures d'adaptation doivent promouvoir et non compromettre l'égalité des sexes. Cela signifie qu'il faudra davantage impliquer les femmes dans la prise de décision et la conception des politiques d'adaptation au changement climatique mais aussi dans l'examen de leur impact spécifique en matière de genre.

98

L'UE devrait piloter plus étroitement la politique visant à aider les collectivités locales à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'adaptation, et soutenir la planification urbaine ainsi que les investissements dans des infrastructures et des logements résilients.

99

L'UE doit anticiper les conséquences du changement climatique et investir dans les services publics, les infrastructures, la protection sociale et les régimes d'assurance, afin que nos sociétés soient prêtes à relever le défi.

100

Les pouvoirs publics devront jouer un rôle essentiel en fournissant des biens publics nécessaires pour faire face à l'adaptation.

101

Concevoir une assurance contre les risques climatiques pour les ménages à faibles revenus comme un élément fondamental de l'État-providence socio-écologique.

102

Instaurer des instruments législatifs qui reconnaissent le risque accru pour la sécurité et la santé des travailleurs en raison du changement climatique et créent des obligations pour les protéger.

103

Établir des mécanismes de protection sociale au niveau européen pour soutenir les États membres en cas d'urgence.

104

Contrôler rigoureusement l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales d'adaptation, notamment en ce qui concerne l'évaluation de l'impact socio-économique du changement climatique, et veiller à ce que les syndicats soient impliqués.

105

Fournir des fonds suffisants pour l'adaptation par une augmentation des montants consacrés à l'adaptation par les différents fonds européens structurels et d'investissement.

106

Les organisations syndicales européennes devraient établir un dialogue social fort et stable sur les implications que le changement climatique peut avoir sur la santé et la sécurité des travailleurs, afin de donner des orientations aux entreprises sur la manière dont elles doivent agir pour protéger leurs travailleurs.

107

Promouvoir l'adoption de politiques industrielles intégrées qui soient compatibles avec les objectifs de développement durable, en fournissant à l'industrie des objectifs stratégiques clairs, un cadre réglementaire, financier, fiscal et juridique stable et en permettant la création d'emplois verts et décents.

108

Promouvoir l'investissement dans les technologies durables. Promouvoir les investissements publics et privés européens et nationaux dans les technologies vertes par le biais de la R&D européenne, ainsi que la création de plates-formes technologiques européennes dédiées aux technologies à faible et à zéro émission de carbone.

109

Dans les régions et les industries les plus touchées par la transition, promouvoir la diversification économique ainsi que l'adoption de politiques et de mesures qui permettront une transition juste pour les travailleurs.

110

Pour assurer une transition équitable, il faudra adapter les systèmes professionnels et éducatifs, mais aussi mettre en place des politiques actives du marché du travail axées sur la création d'emplois, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie.

111

Dans les régions dépendant d'activités à forte intensité de carbone, le processus de transition devrait conduire à soutenir les travailleurs par des mesures visant à assurer leur maintien, leur requalification et leur redéploiement des secteurs en déclin vers les secteurs en développement.

112

Identifier à la fois les problèmes et les solutions : dans les secteurs et les régions les plus touchés par le changement, identifier les défis liés au processus de décarbonisation et promouvoir les initiatives visant à réorienter les compétences des travailleurs dans les secteurs en développement.

113

Promouvoir l'intégration de mesures de protection sociale adéquates dans les politiques nationales de lutte contre le changement climatique, y compris des mesures ciblant spécifiquement les publics qui vont être affectés négativement, et en particulier les travailleurs largement dépendants des ressources naturelles ou confrontés à des changements structurels majeurs.

114

Promouvoir des mécanismes, notamment des fonds publics, des instruments économiques et des mesures d'incitation, afin de garantir l'existence d'infrastructures et de soutiens appropriés pour les consommateurs qui souhaitent opter pour un mode de vie à faible intensité de carbone.

115

Ajouter une disposition dans le socle européen des droits sociaux visant à garantir que l'accès aux services énergétiques constitue un droit social fondamental. Dans cette optique, il conviendrait d'établir une définition européenne large de la pauvreté énergétique, affinée par les États membres en fonction de leurs propres circonstances nationales.

116

Fixer des critères pour qu'un pourcentage minimum significatif des programmes d'obligation d'efficacité énergétique cible les citoyens en situation de pauvreté énergétique. Un « Observatoire européen de la pauvreté énergétique », qui rassemblerait toutes les parties prenantes, aiderait à définir des indicateurs européens de la pauvreté énergétique.

117

La CE devrait lancer sans tarder une « stratégie de transition juste pour le secteur automobile » afin d'anticiper et de gérer les changements attendus dans le secteur

118

Un financement accru de l'UE devrait aider les autorités locales, régionales et nationales à surmonter les obstacles actuels pour rendre la rénovation accessible à tous, afin que les coûts initiaux élevés ne soient pas supportés par les personnes vulnérables.

119

Les subventions publiques en faveur des combustibles fossiles doivent être abandonnées dès que possible.



Vivre une vie saine sur une planète décarbonée et préservée

Un chemin juste vers la décarbonation : au-delà de la tarification du carbone, la nécessité d'une valeur carbone et d'un agenda politique cohérent

120

La Commission européenne doit fournir des évaluations plus exhaustives, et détaillées sur la création d'emplois de qualité qui résulteraient des mesures de taxation du carbone. L'objectif serait d'évaluer les avantages sociaux globaux découlant des politiques d'ambitions climatiques accrues, notamment en termes de bien-être et de qualité de vie.

121

Rendre le système d'échange de quotas d'émission (SEQE) plus efficace grâce à une réforme significative (un plafond d'émission plus bas avec des réductions linéaires annuelles plus importantes).

122

Rendre le SEQE plus équitable. Les allocations gratuites doivent être supprimées et remplacées par la mise aux enchères de tous les quotas d'émission. Cette mesure répartirait plus équitablement entre les citoyens et l'industrie les coûts de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

123

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières doit s'inscrire dans une stratégie industrielle européenne plus large et aller de pair avec une suppression complète de toutes les mesures actuelles visant à atténuer les fuites de carbone, y compris les quotas gratuits du SEQE. Il doit être conçu de manière à limiter le risque de délocalisation des activités de fabrication en aval de la chaîne de valeur.

124

Affecter les recettes de la tarification du carbone (système d'échange de quotas d'émission et mécanisme d'ajustement carbone aux frontières) aux politiques de transition juste et d'atténuation du dérèglement climatique. Etudier les possibilités de tarification du carbone dans les secteurs non soumis au système d'échange de quotas d'émission, une partie des recettes ainsi obtenues devant servir à financer l'aide aux travailleurs, aux collectivités et aux régions.

125

Les dividendes du carbone : une utilisation équitable des revenus du carbone. Les recettes de la tarification du carbone devraient être utilisées pour contrer les éventuelles conséquences sociales et économiques négatives résultant du processus de décarbonisation, et ces recettes perçues sur le prix croissant du CO2 devraient être redistribuées aux citoyens. Une utilisation des revenus susceptible d'être équitable partout consiste à proposer des « revenus de transfert » pour atténuer l'impact sur les ménages dont le coût de la vie est affecté de manière disproportionnée par la tarification du carbone.

126

Viser un découplage net en prenant comme référence les émissions de consommation de gaz à effet de serre, et pas seulement les émissions de production, et promouvoir sur cette base et d'autres critères d'équité une stratégie globale et collective de justice climatique.

127

Établir un budget carbone européen pour définir la quantité d'émissions de Gaz à effet de serre pouvant être émises en Europe sur chaque période de 5 ans jusqu'en 2050 et définir une répartition équitable de l'espace d'émissions entre les pays selon des principes d'équité.



Vivre une vie saine sur une planète décarbonée et préservée

Aligner les politiques et les cadres réglementaires sur la réalisation des objectifs en matière de climat et de bien-être durable.

128

Fournir un cadre global pour mettre l'industrie européenne sur la voie de la neutralité climatique d'ici 2050. Des investissements massifs dans le développement et le déploiement de technologies de pointe à faible émission de carbone sont nécessaires.

129

Définir une stratégie globale en matière de renouvelables. L'augmentation de l'objectif en matière d'énergies renouvelables pourrait contribuer à garantir et à développer une chaîne de valeur industrielle dans l'UE pour les technologies renouvelables et donc à créer de nouveaux emplois de qualité.

130

Soutenir les technologies intersectorielles comme outil de décarbonation de l'industrie à forte intensité énergétique (EIs).

131

Mettre en place des plates-formes européennes de coopération telles que des infrastructures partagées pour les technologies respectueuses de l'environnement et soutenir l'aide à la création de symbioses industrielles (regroupement d'entreprises qui échangent des matières premières et partagent des éco-innovations).

132

Soutenir les programmes de réajustement pour les PME qui travaillent pour les EIs et qui sont spécialisées dans les technologies conventionnelles, afin de les aider à redéfinir le positionnement de leur chaîne de valeur et à réorienter leurs compétences de base tout en préservant les emplois.

133

Améliorer les synergies entre l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. La transformation vers un système énergétique durable avec une part élevée d'énergies renouvelables permettrait d'atteindre les objectifs climatiques et serait rentable. Elle entraînerait des créations d'emplois massives d'ici à 2050, et les bénéfices pour la santé, l'environnement et le climat seraient jusqu'à six fois supérieurs aux coûts supplémentaires liés à la reconfiguration du secteur énergétique.

134

Construire de nouvelles infrastructures pour soutenir les nouvelles technologies et les nouveaux process industriels. Une planification soigneusement coordonnée, associée à des mesures d'incitation ciblées, sera nécessaire pour garantir que les bonnes infrastructures soient construites au bon moment. L'hydrogène renouvelable, par exemple, nécessitera une mise à niveau stratégique et rapide de la production et de la distribution d'électricité renouvelable et devra être traité dans le cadre de la gouvernance de l'Union de l'énergie.

135

S'attaquer sérieusement aux limites des technologies de captage et de stockage du carbone (coûteuses et dont l'efficacité reste à démontrer). L'UE devrait adopter un objectif de réduction des émissions pour 2030 et d'un objectif distinct pour l'absorption, afin de garantir que les deux progressent à l'échelle nécessaire, indépendamment l'un de l'autre, tout en évitant la confusion et les incitations contre-productives. Le fait de mélanger les émissions et les absorptions dans un seul objectif inciterait d'autres pays de faire de même, ce qui nuirait à la transparence et à la confiance nécessaires pour accélérer la transition vers la neutralité climatique.

136

Repenser les systèmes de mobilité en fonction de l'accessibilité, c'est-à-dire en veillant à ce que les personnes puissent accéder facilement aux emplois, aux possibilités, aux biens, aux services et aux équipements en donnant la priorité aux modes de transport durables. Repenser la proximité entre les personnes et les lieux de vie afin de réduire les émissions, tout en améliorant la qualité de vie grâce à de meilleurs résultats en matière d'équité, de santé, d'économie, de sécurité routière et d'environnement au sens large.

137

Promouvoir et étendre le cadre de l'écoconception. Afin que les produits durables deviennent la norme, il convient de soutenir des exigences minimales de performance de type écoconception, notamment en ce qui concerne le contenu des matériaux et leur teneur en produits chimiques, la durabilité des produits, leur réparabilité et leur recyclabilité, leur empreinte carbone et environnementale et la soutenabilité de leur approvisionnement (notamment le pourcentage de contenu recyclé entrant dans leur composition).

138

Mettre en place des incitations économiques et financières efficaces pour soutenir les activités permettant d'économiser des ressources. La mise en place d'incitations visant à créer un marché dynamique de la réparation permettrait de réduire les coûts de consommation et d'encourager les utilisateurs à produire moins de déchets.

139

Développer de nouvelles exigences d'écoconception pour les produits numériques et électroniques en Europe avec la mise en œuvre d'une responsabilité étendue du producteur, selon laquelle le fabricant serait responsable de l'ensemble du cycle de vie des produits.

140

Répondre aux problèmes croissants de gestion des déchets. Tous les emballages doivent être conçus de façon à être réutilisés et recyclés, offrir une transparence sur leur composition chimique, être collectés séparément et les matériaux doivent provenir de sources durables.



Vivre une vie saine sur une planète décarbonée et préservée

La contribution décisive des puits de carbone naturels à la réduction des émissions de GES

141

Seule la biomasse qui respecte les critères de durabilité doit être considérée comme neutre en carbone dans la législation européenne sur le climat. Les émissions de gaz à effet de serre résultant de la combustion de la biomasse qui ne répond pas à ces critères doivent être prises en compte dans les mécanismes de tarification du carbone.

142

La PAC doit fixer des objectifs concrets dans la lutte contre la trop grande conversion en terres cultivées et financer la restauration des puits de carbone endommagés.

143

Intensifier l'action de l'UE contre la déforestation et la dégradation des forêts.

144

Proposer une restriction de grande envergure sur les microplastiques dans les produits mis sur le marché de l'UE/EEE afin d'éviter leur rejet dans l'environnement marin après un cycle de vie très polluant.



Vivre une vie saine sur une planète décarbonée et préservée

« Une seule santé, planétaire et humaine »

145

Intégrer l'approche « Une seule santé »^{*} en Europe pour faire face aux pandémies, améliorer les programmes de prévention, enquêter sur les épidémies et les contrôler dans tous les secteurs.

146

La prévention peut avoir un impact significatif sur la réalisation des objectifs de bien-être durable et sur la pérennité des systèmes de soins de santé, notamment en ce qui concerne la charge croissante des maladies chroniques liées à des causes environnementales. Les systèmes de protection sociale doivent mieux cibler les populations en situation de vulnérabilité. La mise en place d'une couverture universelle des soins de santé devrait être un élément clé de cet effort, en améliorant les conditions d'accès et d'utilisation des services de santé.

147

Inclure un chapitre renforcé dans le pilier européen des droits sociaux, qui soulignerait le droit à un environnement sain comme essentiel pour garantir des conditions de vie et de travail adéquates et promouvoir le bien-être.

148

Mettre en œuvre des tests de résistance évaluant la capacité des systèmes de santé des États membres à gérer de manière socialement équitable les maladies existantes et les chocs et stress liés au changement climatique à venir.

149

Aligner les politiques qui visent à atténuer les effets du changement climatique sur la santé humaine – par exemple, en renforçant les services de santé – avec les objectifs de réduction de la pauvreté et des inégalités.

150

Obtenir la reconnaissance de la biodiversité comme un bien public mondial et comme un projet politique central à tous les niveaux de gouvernement, en plus de la stratégie en faveur de la biodiversité pour 2030 récemment proposée par la Commission européenne.

^{*} L'approche «Un monde, une santé» s'applique à la conception et la mise en œuvre de programmes, de politiques, législations et travaux de recherche pour lesquels plusieurs secteurs communiquent et collaborent en vue d'améliorer les résultats en matière de santé publique.

151

Établir une loi sur la biodiversité. La perte de biodiversité et le changement climatique sont des défis d'une ampleur et d'une urgence similaires, et sont fondamentalement liés. Ils doivent être abordés ensemble dans le cadre d'une relance verte et inclusive plus large. Au lieu d'encourager les activités qui nuisent à la biodiversité, les gouvernements et l'UE devraient réorienter les subventions vers des activités qui produisent des résultats socio-économiques et ont un impact positif sur la biodiversité. Cela impliquerait la mise en place d'un cadre juridiquement contraignant pour la biodiversité, similaire à la loi sur le climat, qui fixerait une série d'objectifs contraignants pour 2030, 2040 et 2050, dans le respect des engagements pris lors de la COP15. La Commission devrait présenter sans tarder une proposition législative à cet effet.

152

La prise en compte de la biodiversité devrait être intégrée dans toutes les dépenses et tous les programmes de l'UE sur la base de la taxonomie européenne, les principes de précaution et du « pollueur-payeur » devenant prioritaires dans les actions de l'UE.

153

Augmenter les investissements dans la conservation, l'utilisation durable et la restauration de la biodiversité, et donner un prix à la perte de biodiversité en fixant des objectifs de dépenses en matière de biodiversité dans les plans de relance post-COVID-19, et abandonner les subventions nuisibles à la biodiversité.

154

Élaborer et intégrer des études d'impact sur le risque de pandémie et de maladie émergente et ses effets sur la santé dans les grands projets de développement et les politiques d'affectation des sols.

155

Aligner la PAC sur les objectifs du Pacte vert européen en consacrant un financement suffisant et qualitatif de la PAC pour inciter et récompenser les agriculteurs à atteindre les objectifs du Pacte. Il s'agirait notamment de réduire l'utilisation de pesticides, d'engrais et d'antimicrobiens, de développer l'agriculture biologique, l'agroécologie et l'agroforesterie, de déployer des caractéristiques paysagères à forte biodiversité, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de prévenir les pertes et les déchets alimentaires, d'améliorer la circularité du secteur agricole, notamment par un meilleur cycle des nutriments, de protéger et de restaurer les écosystèmes (en particulier dans les zones Natura 2000 et les zones protégées) et de soutenir l'évolution des habitudes alimentaires.

156

Appliquer les principes de précaution, de non-régression et de non-nuisance dans tous les aspects de la politique alimentaire et agricole.

157

Comblent le vide législatif en matière de protection des sols en proposant un cadre juridiquement contraignant pour lutter contre la dégradation des sols au niveau de l'UE, notamment en réduisant l'érosion des sols, en améliorant leur santé et leur biodiversité et en s'attaquant aux contaminants des sols.

158

Renforcer la gestion des crises des marchés agricoles dans la PAC via une réserve budgétaire dédiée suffisante et de véritables régulateurs sectoriels nationaux et européens, à l'image de ceux existants dans le secteur de l'énergie.

159

Promouvoir la généralisation de l'agriculture agro-écologique dans l'agriculture européenne pour organiser la transition vers des modèles de production et de consommation qui soient, à terme, générateurs de santé. La politique agricole européenne peut et doit servir les objectifs du bien-être durable dans toutes ses composantes.

160

Adopter une stratégie globale en matière de santé environnementale, afin de généraliser les exigences sanitaires dans toutes les propositions politiques pertinentes de l'UE. Cette stratégie devrait fournir un cadre cohérent pour légiférer sur les menaces pour la santé publique liées à l'environnement, notamment la pollution de l'air, de l'eau et du sol.

161

Mettre l'accent sur les co-bénéfices entre le plan d'action pour une pollution zéro et le plan européen de lutte contre le cancer, la stratégie « De la fourche à la fourchette » (« Farm to fork ») et la stratégie de l'UE pour la biodiversité à l'horizon 2030.

162

Lancer une stratégie européenne visant à proposer des mesures concrètes pour réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens tels que les pesticides, dans le cadre du plan d'action européen zéro-pollution.

163

Évaluer systématiquement le cycle de vie des substances dangereuses et leur impact sur la qualité de l'air, du sol et de l'eau, en amont et en aval, afin de procéder à une évaluation complète, fondée sur des données probantes, de leur impact sur le bien-être, puis examiner les avantages sociaux, environnementaux et économiques d'une telle approche.

164

Développer des solutions numériques européennes pour contribuer à la réduction de la pollution : surveillance et signalement en direct de la qualité de l'air et des émissions, mise en place d'un système d'alerte harmonisé sur les niveaux de pollution ; centralisation de toutes les données disponibles relatives à la pollution afin d'améliorer sa traçabilité tout au long du cycle de vie, de la production (intégrant la consommation de ressources), à l'utilisation, aux phases d'émissions et de rejets.



Vivre en sécurité dans une société juste, égalitaire et diversifiée

Des ressources stables et sûres pour tous en Europe

165

Adopter une loi européenne anti-pauvreté qui contraindrait l'UE et les politiques nationales à œuvrer à l'éradication totale de la pauvreté en Europe d'ici 2050.

166

Utiliser des définitions et des indicateurs adéquats, permettant de mesurer l'exposition des citoyens à la pauvreté en tenant compte du coût réel de la vie par la définition de paniers de référence.

167

Fixer des normes communes pour les régimes de revenu minimum afin de garantir que tous les citoyens, indépendamment de leur âge ou de leur situation professionnelle, aient accès à des revenus minimums les plaçant à l'abri de la pauvreté.

168

Intégrer la loi anti-pauvreté et ses objectifs dans le Pacte européen pour le bien-être durable et le budget pour le bien-être afin de favoriser la cohérence des politiques aux niveaux européen et national.

169

Assurer la mise en œuvre de la loi anti-pauvreté par un co-financement dans le cadre des Fonds structurels et d'investissement européens.

170

Créer un fonds de réassurance européen pour les régimes de revenu minimum afin de leur garantir un financement suffisant, y compris en période de crise économique.

171

Mettre en place une commission indépendante sur l'avenir des systèmes de sécurité sociale afin de fournir des conseils pour l'adaptation proactive des systèmes de sécurité sociale aux défis futurs.

172

Établir une garantie européenne pour des emplois durables qui offrirait un emploi rémunéré aux chômeurs de longue durée et aiderait les collectivités à répondre à leurs besoins en la matière.

173

Adopter la directive européenne sur les salaires minimums adéquats afin de garantir l'existence de salaires planchers dans tous les secteurs du marché du travail de l'UE.

174

Développer une stratégie européenne d'emploi zéro-précarité pour éradiquer les formes les plus nuisibles d'emploi précaire d'ici à 2030.

175

Renforcer la protection des indépendants sur le marché du travail en s'attaquant à leurs vulnérabilités sociales et en fournissant des services de soutien ciblés.

176

Poursuivre les efforts visant à garantir une mobilité transfrontalière juste sur le marché du travail de l'UE, notamment par une meilleure coordination des systèmes de sécurité sociale.

177

Garantir des conditions de travail équitables dans l'économie des plates-formes en adoptant une législation européenne qui établirait une présomption opposable d'emploi pérenne en faveur des travailleurs des plates-formes en ligne.

178

Proposer un paquet de télétravail équitable de l'UE qui garantisse une certaine flexibilité pour les employés et protège leurs droits, leur santé et leur sécurité.

179

Créer une garantie européenne du logement qui donne aux citoyens un droit exécutoire à un logement décent et abordable.

180

Intégrer des indicateurs de logement plus solides et contraignants dans le Pacte européen pour le bien-être durable et le budget pour le bien-être.

181

Développer une réelle capacité de gouvernance en matière de politique du logement au niveau de l'UE.

182

Améliorer la capacité d'investissement des secteurs public et privé afin de garantir que les demandes de logements abordables soient satisfaites.

183

Prendre en considération les besoins en matière de logement d'une population européenne vieillissante et y répondre dans le cadre des politiques européennes et nationales en matière de logement.

184

Stimuler les échanges de bonnes pratiques en matière de politique du logement entre les autorités nationales et locales.

185

Définir des normes de qualité européennes pour les services de puériculture et de soins de longue durée afin de garantir que tous les Européens disposent de services de soins suffisants et de bonne qualité.

186

Soutenir de bonnes conditions de travail dans le secteur des soins par des mesures ciblées visant à améliorer les salaires et l'éducation et la formation du personnel soignant.

187

Privilégier les opérateurs responsables dans le secteur des soins en élargissant le rôle des prestataires du secteur public et des entreprises à vocation publique.

188

Introduire une garantie de soins dans l'UE qui assure aux aidants informels un revenu adéquat.

189

Aider les États membres à atteindre les objectifs du pacte européen sur le soin grâce à un co-financement de l'UE et à un accès facilité au financement.

190

Coordonner l'action politique relative au Pacte européen sur le soin par le biais du Budget européen pour le bien-être.



Vivre en sécurité dans une société juste, égalitaire et diversifiée

Lutter contre les inégalités en matière de revenus et de richesse

191

Lancer une offensive européenne de soutien aux négociations collectives afin de parvenir à une couverture de 90 % de la main-d'œuvre de l'UE d'ici 2030.

192

Obtenir de meilleurs résultats en matière de négociations collectives pour les travailleurs à temps partiel en s'appuyant sur les bonnes pratiques développées au niveau national.

193

Permettre la négociation collective pour les indépendants par des réformes ciblées du droit de la concurrence.

194

Adopter une directive européenne solide et efficace sur la transparence salariale qui permette aux travailleurs de lutter contre la discrimination salariale et les inégalités salariales excessives.

195

Abolir le principe de l'unanimité sur les questions fiscales au sein du Conseil européen, qui rend pratiquement impossible tout progrès effectif vers la justice fiscale.

196

Introduire un impôt européen sur la fortune qui garantisse que les ménages les plus riches de l'UE contribuent au financement des politiques qui favorisent la durabilité et le bien-être.

197

Mettre fin au nivellement par le bas de la fiscalité mondiale des entreprises en mettant en œuvre l'accord international sur un taux effectif minimum d'imposition des sociétés.

198

Introduire une taxe européenne sur les transactions financières et une taxe digitale comme ressources propres du budget de l'UE

199

Créer un cadre européen d'imposition des sociétés entièrement harmonisé qui mette fin à la concurrence en matière d'impôt sur les sociétés dans l'UE et réduise les coûts de mise en conformité pour les entreprises opérant sur le marché unique européen.

200

Introduire une taxe temporaire sur les bénéfices excédentaires visant les entreprises dont les bénéfices ont été supérieurs à la moyenne pendant la pandémie de COVID-19 afin de prélever une contribution du secteur des entreprises et d'affecter cette dernière au financement du coût de la crise de santé publique.

201

Adopter des mesures visant à instituer la transparence et la responsabilité en ce qui concerne la fiscalité des entreprises et du patrimoine.

202

Lancer une initiative progressiste pour adopter une Charte de la richesse commune destinée à renforcer les services publics et à soutenir les collectivités dans le lancement de projets présentant des co-bénéfices sociaux et environnementaux.



Vivre en sécurité dans une société juste, égalitaire et diversifiée

Donner du pouvoir aux femmes et aux minorités - les héros de la COVID19

203

Développer une évaluation européenne de l'impact du COVID sur l'égalité réelle, qui sera présentée lors d'un sommet européen sur l'égalité, afin d'initier une responsabilité politique vis-à-vis des groupes sociaux marginalisés et de la détresse vécue par eux, afin de définir nos priorités pour les actions politiques futures.

204

Lancer une procédure européenne d'évaluation annuelle sur la diversité et l'intégration pour permettre un engagement structuré et régulier de la politique communautaire, par le biais de présentation des défis à venir.

205

Créer une formation consacrée à l'égalité au sein du Conseil sur le modèle des structures existantes au Parlement européen et à la Commission.

206

Adopter une directive horizontale contre la discrimination afin de garantir aux citoyens l'accès à des recours efficaces contre toutes les formes de discrimination et d'inégalité dans tous les secteurs de la société.

207

Élaborer un statut uniforme pour les organismes nationaux chargés de l'égalité qui contribuent à alerter sur les comportements inadéquats, à fournir une assistance aux victimes de discrimination et, ce faisant, à soutenir la préparation d'une action politique efficace.

208

Prendre l'engagement juridiquement contraignant de combler l'écart entre les salaires et les pensions des hommes et des femmes d'ici à 2030 par une réforme efficace de la sécurité sociale et du marché du travail.

209

Débloquer les négociations sur la directive « Femmes dans les conseils d'administration » afin de garantir l'égalité d'accès des femmes aux postes de décision dans l'économie.

210

Adopter des quotas pour la représentation des femmes dans les organes publics de décision.

211

Utiliser plus largement l'intégration de la dimension de genre et les évaluations de l'impact sur le genre dans l'élaboration des politiques de l'UE et dans les programmes d'investissement de l'UE.

212

Traduire la Convention d'Istanbul du Conseil de l'Europe dans la législation de l'UE afin d'élaborer un cadre européen cohérent pour lutter contre la violence à l'égard des femmes, notamment en déclarant que la violence fondée sur le sexe est un crime.

213

Préserver les droits sexuels et reproductifs des chocs à venir en évaluant l'impact de la crise du COVID-19 sur la disponibilité des services et ressources y afférent pour préparer des solutions efficaces.

214

Assurer une mise en œuvre efficace de la stratégie de l'UE en matière d'égalité LGBTIQ, notamment en utilisant les instruments législatifs pour obtenir de réels changements.

215

Créer un poste de coordinateur européen du handicap chargé d'intégrer les questions et les préoccupations liées au handicap dans l'ensemble des politiques de l'UE.

216

Mettre en place un système équitable, cohérent et stable de migration légale de la main-d'œuvre afin de lutter le recours à des formes irrégulières de migration et de contribuer à répondre aux besoins de l'Europe en matière de compétences et de talents.

217

Soutenir les collectivités locales dans l'intégration des migrants et des réfugiés en mettant à leur disposition un soutien financier pérenne.

218

Durcir la défense de l'État de droit en utilisant les instruments existants dont dispose la Commission européenne.

219

Introduire un statut européen pour les organisations indépendantes de la société civile afin de créer les conditions d'un espace civique dynamique dans tous les pays de l'UE et d'aider la société civile à repousser les attaques de certains gouvernements nationaux.



Vivre dans un monde consacré au bien-être planétaire et humain durable

220

Une renonciation aux brevets afin d'accélérer et d'étendre la fabrication et la distribution des vaccins COVID-19 dans le monde entier.

221

Un plan mondial pluriannuel de partage du financement de 30 milliards USD pour fournir des vaccins aux pays les plus pauvres.

222

Une initiative de l'UE visant à proposer un modèle mondial d'indicateurs de bien-être « au-delà du PIB » dans le cadre du système de comptabilité nationale tel que défini par les Nations unies et une nouvelle approche budgétaire basée sur le bien-être, du niveau national au niveau local.

223

Une initiative de l'UE visant à accueillir un sommet international sur le développement durable et le bien-être, qui se tiendra au cours du second semestre 2022, sur la base d'une approche multi-niveaux et multi-acteurs - réunissant des institutions internationales, des gouvernements nationaux et régionaux, des villes et des acteurs non étatiques (y compris des syndicats, des organisations de la société civile et des entreprises impliquées dans le développement durable) engagés en faveur des Objectifs de développement durable de l'ONU.

224

Un plan ambitieux en 15 points pour un objectif de réchauffement de maximum 1,5 °C en vue de la COP26 à Glasgow.

225

Une nouvelle initiative mondiale en matière de politique climatique organisée par les Nations unies pour 2023, visant à atteindre la neutralité carbone mondiale dès 2045 (et dès 2040 pour les pays qui peuvent y parvenir) et à fixer des objectifs ambitieux en matière d'émissions négatives afin de parvenir à l'objectif mondial de zéro émission.

226

Une initiative de l'UE pour un Pacte vert mondial d'ici le début de la COP26.

227

Un contrat social mondial comprenant plusieurs initiatives:

- un renforcement des capacités de l'OIT en matière d'élaboration de normes et de gouvernance en relation avec la mise en œuvre des ODD,
- un label social mondial,
- une initiative politique globale sur le travail informel dans l'économie mondiale,
- un fonds mondial de protection sociale et de santé.

228

Un taux minimum mondial équitable d'imposition des sociétés d'au moins 20 % et une répartition équitable des revenus de l'impôt sur les sociétés pour les pays les plus pauvres.

229

Une convention des Nations unies sur la responsabilité des entreprises.

230

Une politique commerciale européenne assortie de feuilles de route claires et applicables en matière de durabilité.

231

Des chapitres sur le commerce et le développement durable plus efficaces et plus applicables dans les accords de commerce de l'UE.

232

Rééquilibrer les accords de commerce de l'UE en favorisant les biens et services durables.

233

Une utilisation plus efficace et plus opportune des études d'impact sur le développement durable dans les négociations commerciales de l'UE, l'évaluation des politiques devant être lancée parallèlement au processus de négociation et alimenter continuellement les négociations.

234

Une politique commerciale européenne alignée sur les objectifs nationaux de durabilité.

235

Des partenariats stratégiques de l'UE avec les pays en développement pour leur permettre de saisir des nouvelles opportunités de développement dans les chaînes de valeur-clés pour une économie durable.

236

Des accords de commerce européens qui stimulent la contribution du secteur privé en faveur du développement durable

237

Une réforme de l'Organisation mondiale du commerce afin que ses règles et son action soient cohérents avec le développement durable mondial et avec les objectifs de développement durable des Nations unies.

238

Développer une plus grande capacité de gouvernance multilatérale pour garantir que le commerce contribue aux objectifs de santé publique mondiale.

239

Une initiative de l'UE pour promouvoir une approche intégrée autour d'une nouvelle compréhension et pratique socio-écologique de la politique de développement en combinaison avec d'autres politiques, avec la notion de bien-être durable au cœur de celle-ci (en lien avec les recommandations pour un Green Deal mondial et pour un Contrat social mondial).

240

Une augmentation de l'aide au développement, notamment par le biais de l'initiative des Nations unies intitulée « Financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà » (FFDI) et par la réalisation de l'objectif de 0,7 % d'APD pour l'UE d'ici 2030.

241

Une commission mondiale pour la gouvernance globale du XXIe siècle.

242

Une charte mondiale de la richesse commune.

« *La grande transformation* est le résultat du travail remarquable de la Commission indépendante pour l'égalité durable (CIED), co-présidée par Poul Nyrup Rasmussen et Teresa Ribera Rodríguez. Avec cette « grande transformation », nous voulons être prêts pour affronter les temps difficiles dans lesquels nous vivons, en concevant un nouvel ensemble de propositions politiques avant-gardistes, ambitieuses, et réalistes. Il s'agit de notre vision commune d'une société progressiste, une vision où la neutralité carbone et l'égalité durable d'ici 2050 sont au cœur de notre stratégie».

Iratxe García Pérez,

Présidente du groupe S&D au Parlement européen

« Le message le plus crucial de ce rapport politique est que les progressistes doivent construire une nouvelle alliance entre le progrès écologique et le progrès social. La lutte pour la préservation de l'environnement et la lutte pour une société plus juste et égalitaire font partie du même combat ».

Eric Andrieu,

Vice-Président du groupe S&D responsable de l'Initiative Progressive Society

« Nous devons façonner un avenir commun fondé sur la solidarité, la dignité humaine et le respect de la nature, où l'activité économique est fermement encadrée par les besoins sociétaux et les limites de la planète. Ce modèle doit conduire à un bien-être humain et planétaire durable et généralisé. C'est particulièrement important pour nos jeunes, auxquels nous devons un avenir différent et meilleur ».

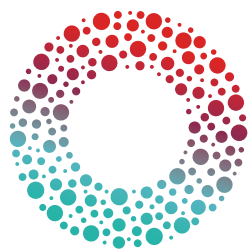
Teresa Ribera Rodríguez,

Vice-Première ministre d'Espagne

Poul Nyrup Rasmussen,

Ancien Premier ministre du Danemark et ancien Président du Parti des socialistes européens

Co-Présidents de la Commission indépendante pour l'égalité durable



**progressive
society**

www.socialistsanddemocrats.eu